

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 décembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI seize décembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s: Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, **Thomas WEIBEL**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir: Odile VIGNAL à Marion BARRAUD, Didier MULLER à Christine DULAC ROUGERIE

Excusé(e)s:
Absent(e)s:

Secrétaire: Wendy LAFAYE

Mme Valérie BERNARD arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile AUDET)

Mme Anna AUBOIS arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pierre SABATIER)

M. Rémi CHABRILLAT arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Thomas WEIBEL)

Mme Catherine PINET-TALLON arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile LAPORTE)

Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI)

Rapport N° 27 SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2020 DU CONTRAT DE VILLE

Par délibération du 14 février 2020, le Conseil Municipal a validé la programmation 2020 du Contrat de Ville soit 104 projets pour un montant total de subventions de 601 000 €.

Deux erreurs matérielles se sont glissées dans cette programmation dues aux changements de nomination des porteurs de projets. Il s'agit de l'attribution de la subvention de 12 300 € à la Mutualité Française Loire Haute-Loire Puy-de-Dôme (ex Mutualité Française du Puy-de-Dôme) et de la subvention de 3 000 € à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Judo-Jujitsu (ex Ligue AURA de Judo).

Par conséquent, il vous est demandé, en accord avec votre commission, de rectifier la délibération du 14 février 2020 portant sur la programmation 2020 du Contrat de Ville entachée d'erreurs matérielles, en remplaçant « Mutualité Française du Puy-de-Dôme » par « Mutualité Française Loire Haute-Loire Puy-de-Dôme » et « Ligue AURA de Judo » par « Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Judo-Jujitsu » pour les mêmes montants financiers.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

2 3 DEC. 2020

Pour le Maire et par délégé L'Adjointe,

Sondès EL HAFIDHI